La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant la capsaïcine et autres capsaïcinoïdes, RVD2023-10. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 30-03-2025, conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-10. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2023-3349 2024-04-09

Safer's® Fiche le camp

Efficace et de longue durée Répulsif animal

GRANULAIRE

REPOUSSE :CHIENS, CHATS, RATONS LAVEURS, MOUFFETTES, MARMOTTES POUR USAGE INTÉRIEUR OU EXTÉRIEUR Durée allant jusqu'à 30 jours

DOMESTIQUE

ATTENTION: IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPES ACTIFS:
HUILE DE POIVRE NOIR 0,48%
PIPERINE 0,018%
CAPSAICINE 0,0017%
CAPSAÏCINOÏDES APPARENTES 0,0015%

NO. D'HOMOL. 25829 LOI P.A.

Traite jusqu'à 4,25 m² / Traite jusqu'à 8,5 m²

CONTENU NET:

Fabriqué pour:

Woodstream Canada Corporation, Unit 1, 25 Bramtree Court, Brampton, ON L6S 6G2

Tel: (800) 800-1819

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter d'ingérer et éviter tout contact avec les yeux ou la peau. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussettes et des chaussures au moment d'appliquer le produit. L'utilisation de gants imperméables durant l'application du produit est recommandée. Se laver les mains avec de l'eau et du savon après l'utilisation. Se laver les mains avant de se toucher les yeux ou le visage ou d'aller aux toilettes. Garder dans un endroit frais, loin de la chaleur et de la lumière. Ne pas fumer, ni manger durant l'application.

L'application de Fiche le camp s'avère sans danger pour les plantes ornementales. NE PAS UTILISER SUR LA NOURRITURE OU LES PLANTES COMESTIBLES NI OÙ LES ENFANTS JOUERONT.

NE JAMAIS appliquer ce produit au-dessus d'un plan d'eau

PREMIERS SOINS: En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE: Conservez le produit dans son emballage d'origine. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION : NE PAS réutiliser les contenants vides. Les jeter dans les ordures ménagères. Les produits non utilisés ou partiellement utilisés doivent être jetés dans des sites provinciaux ou municipaux d'élimination des déchets domestiques dangereux.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : Fiche le camp contient des ingrédients qui irritent les animaux quand ils touchent ou goûtent le produit. Il peut être utilisé pour repousser les chiens, chats, marmottes, mouffettes et ratons laveurs des endroits traités pour environ 30 jours.

MODE D'EMPLOI:

NE PAS entrer dans les zones traitées et en interdire l'accès tant que la poudre ne s'est pas déposée

À L'INTÉRIEUR

Saupoudrer à un taux d'environ 83 g/m² (100 ml/m²) sur les surfaces planes des structures à protéger (p. ex. les planchers derrière les meubles). Répéter l'application après 30 jours si les

animaux recommencent. Faire un autre traitement seulement si le problème persiste ou réapparaît. Une quantité de 250 g permettra de traiter 3 m². Une quantité de 500 g permettra de traiter 6 m². Une quantité de 1 kg permettra de traiter 12 m².

NE PAS appliquer ce produit sur les plantes d'intérieur ni où des enfants iront jouer. À L'EXTÉRIEUR :

Appliquer par temps sec et ensoleillé. Saupoudrer manuellement ou en utilisant un épandeur manuel ou motorisé à un taux d'environ 117 g/m² (125 ml/m²). Peut être appliqué sur les pelouses, les allées de jardin et les plates-bandes. Pour protéger les sacs poubelles et les poubelles, les plantes ornementales, les arbres et les édifices (p. ex., garages, vérandas, remises), appliquer sur le sol en une bande protectrice de 0,5 m pour les mouffettes, 2 m pour les ratons laveurs, 0,3 m pour les marmottes, 0,5 m pour les chiens et 0,3 m pour les chats. Une quantité de 250 g permettra de traiter 2.125 m². Une quantité de 500 g permettra de traiter 4.25 m². Une quantité de 1 kg permettra de traiter 8.5 m². Répéter l'application après 30 jours si les animaux recommencent. Faire un autre traitement seulement si le problème persiste ou réapparaît. NE PAS appliquer ce produit dans des zones où sont cultivées des plantes destinées à l'alimentation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes) ni où des enfants iront jouer .

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.